

# INFORMATION IMPORTANTE

Dès le 1er juin 2018

**Évolution de la collecte sélective et  
de la valorisation des déchets.**

**Objectif à atteindre:**

**Taux de recyclage à 60%.**

# ENCOMBRANTS

## Optimisation de la collecte des encombrants

La majorité des déchets actuellement déposés le jour de la collecte des encombrants peut soit être recyclée (bois, ferraille, électroménager) soit être évacuée dans les sacs blancs taxés.

C'est pourquoi, le citoyen aura trois possibilités pour se débarrasser de ses encombrants:

- Retour gratuit en déchèterie.
- Don aux oeuvres sociales qui récupèrent certains objets réutilisables et en bon état.
- Collecte sur demande et payante selon les tarifs ci-dessous:

Nombre d'objets	Montant HT en CHF
De 1 à 4 objets	50.-
De 5 à 8 objets	100.-

Un maximum de 8 objets par ménage est accepté.

Ce service sera gratuit pour les personnes au bénéfice de l'assurance invalidité au sens de la LAI ainsi que pour les personnes de plus de 65 ans.

Retrouvez le formulaire de demande de ramassage des encombrants sur le site [nyonvillepropre.ch](http://nyonvillepropre.ch)

Afin de permettre à la population de procéder à un vrai nettoyage de printemps avant la suppression de la collecte mensuelle, les encombrants seront collectés au porte-à-porte une dernière fois tous les mercredis du mois de mai.

A partir de 2019, une journée de débarras gratuite annuelle sera organisée sur l'entier de la Ville.

**Dès le 1er juin, un contrôle régulier sera mis en place sur les éco-points et lors de la collecte au porte à porte des encombrants afin d'éviter tout dépôt sauvage. Le règlement sur la gestion des déchets prévoit des amendes pour les dépôts illicites.**

# DÉCHETS ORGANIQUES

## Remplacement d'une collecte d'ordures ménagères par une collecte au porte à porte des déchets organiques

Depuis l'introduction de la taxe au sac le 1er janvier 2013, le volume des ordures ménagères a diminué d'environ 40% notamment grâce au tri des déchets. Néanmoins, le taux de recyclage stagne à 52%, alors que l'objectif cantonal est de 60% Pour 2020.

Ceci est dû notamment aux déchets organiques dont seul 24 kg/habitant sont collectés par an alors que la réelle production par habitant est 2.5 fois supérieure : il reste donc une quantité importante de déchets organiques à récupérer (épluchures, restes de repas, marc de café, os, coquilles d'oeufs, sachets de thé, fleurs fanées, pain, déchets de jardin).

Les déchets organiques sont composés essentiellement d'eau (jusqu'à 90%), il n'est donc pas intéressant de les incinérer. Par contre, la valorisation sous la forme de méthanisation permet la production de biogaz et de compost de haute qualité.

C'est pourquoi, une collecte d'ordures ménagères hebdomadaire va être remplacée par une collecte des déchets organiques au porte-à-porte tous les jeudis dès le 7 juin pour toute la ville (secteurs nord et sud). Ce service se fera via des conteneurs spécifiques, de couleur verte, dont les propriétaires et les gérances devront s'équiper. Lors de la livraison, la ville offrira un bac de récupération et un paquet de sachets biodégradables par ménage.

La collecte des déchets organiques sur les éco-points demeure toujours d'actualité.

Pour les personnes qui partent en vacances ou qui n'arrivent exceptionnellement pas à stocker leur sac à ordures ménagères chez elles avant le jour de collecte officiel, un conteneur sera mis à disposition à cet effet à la déchèterie.

# CARTON

## Renforcement de la prestation de la collecte du carton au porte-à porte

Avec l'essor des achats en ligne et à distance, le volume de cartons dans les ménages augmente sensiblement. Dès le mois de juin, la fréquence de cette collecte doublera (deux mercredis par mois, par secteur). Les petits commerçants pourront profiter de ce service pour autant que leur volume corresponde à celui d'un ménage (la quantité maximum admise lors de la collecte est de 1 m<sup>3</sup>), et qu'ils ne soient pas au bénéfice d'un rabais sur la taxe de base. Les cartons collectés hors conteneur doivent être pliés et ficelés.

**Attention ! Le papier est collecté aux éco-points et à la déchèterie!**